



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031235

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/02/2025 18H03 C:000780 I:16011
V/REF : BDCE25890
V/Appel du Jeudi 27/02/2025 a 18H03

SDC '54 Cours Gambetta'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02

V/REF.IMM. 029
IMMEUBLE : CTRE ADELAIDE PERRIN
54, COURS GAMBETTA
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 54 COURS GAMBETTA - CABINET DENTAIRE - *04 72720707*
MOTIF : REFOULEMENT CABINET DENTAIRE
Donneur d'ordre : Mme E. PLAYEZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 27/02/2025 A 19H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 7 METRES DE RESEAU A PARTIR D'UN
REGARD EXTERIEUR
CONTROLE ECOULEMENT - OK

INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITEE DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 28/02/25 a 07H28 e.playez@regie-carron.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 28/02/25 a 07H28 M. H. PONS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031235

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24		68,24
3,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 27/02	1	170,03		510,09
1,50	Sup.H.50%-Camion Mixte +17h/20h-Sa 7/12h	1	85,02		127,53
1,50	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	170,03		255,04
2,00	H(s)2ème personnel	2	62,01		124,02
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	2	62,01		124,02
TOTAL H.T.					1238,06
T.V.A. a 10,00%					123,80
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1361,86</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.